

Point de nouvelles politiques du dehors. Les relations entre les cabinets sont très calmes. Le marquis de Moustier a pu prendre un congé de quelques jours; il sera de retour mercredi pour assister au conseil des ministres qui se tiendra à Fontainebleau.

On parle beaucoup dans le monde officiel des deux côtés de la Manche de l'incident qui s'est produit à la fête donnée par la reine d'Angleterre au palais de Buckingham. Comme les princes de la famille d'Orléans avaient été invités à cette fête, le prince de la Tour-d'Auvergne, ambassadeur de France, n'y a pas assisté. Je n'ai pas besoin de faire des commentaires sur cet incident.

Le 3 juillet seront plaidées les affaires auxquelles ont donné lieu les rixes du mois dernier entre les étudiants et les sergents de ville. — Un étudiant, poursuivi pour rébellion et coups de agents, poursuit à son tour six agents pour coups et voies de fait. C'est M. Busson-Billaud, le rapporteur du budget, qui doit défendre les sergents de ville.

M. Aphonse Millaud, propriétaire du Petit journal, se met sur les rangs pour disputer à M. Daffoz et à M. Plon l'adjudication de la publication du journal qui sera l'année prochaine l'organe officiel du gouvernement. On comprend que M. Aphonse Millaud, qui a su organiser sur une si vaste échelle le succès du Petit journal, soit peut-être le plus capable de la mener une publication officielle. Il y aura lutte active entre les concurrents.

Le Gaulois, qui va paraître sous la direction de M. H. Péne, a, dit-on, déjà en caisse la somme de 400,000 fr. On ajoute que le principal bailleur de fonds est Mme Musard.

C'est le 1<sup>er</sup> août que doit être célébré le mariage de Mile Patti avec le marquis de Caux.

Grande solennité ce soir à l'opéra: C'est la reprise d'Herculanum de Felicien David, qui a produit un grand effet à la répétition générale.

P. S. C'est M. Magnin qui a parlé le premier dans la discussion générale du budget.

### CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Compte rendu de la séance du 19 mai 1868.

(Suite. — Voir le Journal de Roubaix du 28 juin.)

Présidence de M. G. DESCAT, maire.

COMPTE ET BUDGET DU BUREAU DE BIENFAISANCE.

M. LE RAPporteur de la commission des comptes reprend comme suit :

Messieurs, L'administration du bureau de bienfaisance vous adresse :  
1<sup>o</sup> Son compte administratif de l'exercice 1867 dont les recettes totales s'élevaient à la somme de fr. 217,751-07 par suite d'un don de S. M. l'Empereur 6000 fr.  
2<sup>o</sup> Un secours de l'Etat 10000 fr. et des subsides alloués par la caisse municipale 180,000 fr.  
Les dépenses de cet établissement s'élevaient à fr. 207,127-85. De sorte qu'il doit effectivement rester en caisse 10,623-22.  
3<sup>o</sup> Son budget supplémentaire de 1868, dont les recettes seraient en égal au budget précédent 10,603-22.  
Plus un nouveau secours

accordé par l'Etat 15,000-00  
deux modifications minimes, ensemble 59-99  
enfin le complément du subside de 10000 fr. vote par vous en novembre 1867, et que cette administration n'avait porté que pour 80,000 soit 20000-00

Total 45,663-21  
Les dépenses y figurent pour 45,280-07

Il restera ainsi en caisse à fin décembre 383-14

Quant au projet du budget pour 1869 au sujet duquel on nous demande une allocation de 10000 fr. nous désirerions que la présentation en fut ajournée à la prochaine session de novembre puisque M. le préfet ne demande le budget de la ville qu'à cette époque. En effet, il sera plus facile alors qu'à présent d'établir les prévisions avec une certaine exactitude. Peut-être même cela permettrait-il d'y remplir les notes imprimées en tête des libellés et d'y noter ainsi des renseignements généraux aussi utiles qu'intéressants. Cette dernière observation, nous la soumettrons à l'appréciation de MM. les administrateurs.

Nous devons reconnaître, messieurs, combien la tâche des honorables membres du bureau de bienfaisance est pénible; aussi n'avons-nous qu'à les féliciter sur le dévouement honorable qu'ils leur ont fait remplir.

Nous terminons, messieurs, en réclamant votre approbation aux chiffres que nous venons de vous présenter.

Roubaix, le 19 mai 1868.

(Signé) BOUBIER, rapporteur. DELLEBECQ DESFONTAINES, H. TERNYNCK, P. CATEAU, L. VOREUX.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport de sa commission.

DEMANDE DE QUELQUES HABITANTS DE LA PLACE POUR OBTENIR UN SERVIC.

M. LE MAIRE fait l'exposé suivant :

Plusieurs locataires ou propriétaires de maisons expropriées pour l'agrandissement de la place, sollicitent de votre bienveillance la location à court terme de quelques immeubles qu'ils occupent, à partir du jour où la ville en aura acquis la jouissance par le paiement des indemnités allouées par le jury, jusqu'à la démolition des bâtiments qui seraient ainsi retardés selon qu'il conviendrait au Conseil.

Les propositions sont tous commerciales; ils font construire ou approprier des locaux qui, malgré toute l'activité qu'ils ont mise à se les procurer, ne pourront être habitables avant une série de délais en rapport avec l'importance de leurs établissements.

Cette situation est grave pour les intéressés, et il a semblé à l'administration qu'elle devait la prendre en très-sérieuse considération.

D'un autre côté, la ville va être mise en possession des immeubles et il importe d'éviter toute mesure qui aurait pour résultat de retarder l'exécution de la place si impatiemment attendue.

Voire sollicitude pour les pétitionnaires, ne peut donc s'exercer que jusque là où les intérêts de la ville pourraient se trouver engagés.

Or, il est bien évident que toutes les maisons de la place ne peuvent être vendues ou démolies simultanément. L'intérêt financier de l'opération commande des délais en rapport avec l'activité des ventes et leur réussite. Mais il peut arriver que la conservation momentanée soit une cause de dépréciation dans la vente des maisons voisines et une entrave à l'émulation des amateurs, qu'elle constitue, en définitive, une perte pour la caisse municipale.

Nous avons fait la part de ces intérêts opposés et nous vous proposons de prendre la résolution suivante :

Le Conseil municipal consent à ce que l'administration municipale autorise ceux qui en feront la demande et qui habitent actuellement les maisons expropriées, à les occuper jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre prochain, maximum du délai à la condition que les demandeurs souscriront aux engagements ci après :

1<sup>o</sup> Ils se rendront immédiatement acquiescés à leurs risques et périls et aux prix des estimations approuvées par le Conseil et par M. le préfet pour la vente des matériaux à provenir des démolitions des bâtiments qu'ils demandent à conserver.

2<sup>o</sup> Ils opéreront la démolition de ces bâtiments en se conformant aux clauses et conditions des cahiers des charges dressés pour la vente et approuvés par M. le préfet. Cette démolition se fera en dedans d'un délai d'un mois après l'occupation.

3<sup>o</sup> Ils payeront à la caisse municipale un loyer journalier basé sur l'intérêt à 5 0/0 du montant de l'indemnité allouée par le jury pour les immeubles occupés.

M. LE MAIRE ajoute que malgré tout le désir de l'administration de répondre favorablement à la demande des pétitionnaires, les intérêts de la ville commandent de leur imposer, dès aujourd'hui la reprise, au prix d'estimation, des matériaux des constructions, attendu qu'une époque plus avancée, la vente ne s'en ferait pas avec le même avantage. Il met ensuite aux voix les conclusions de son rapport qui sont adoptées par 22 voix contre 7.

(La suite au prochain numéro.)

### ERRATUM.

Dans le numéro du 26 juin, une erreur d'impression a fait dire dans l'exposé de la commission des hospices que le prix de la journée pour 1866 avait été de 1,37, tandis qu'il a été de 1,57.

### CHRONIQUE DU JOUR.

On ne lira pas sans intérêt cet extrait d'une de nos correspondances parisiennes ordinairement bien informées :

M. Rouher, qui a déjà eu l'habileté de faire ajourner dans les conseils du Gouvernement l'examen de la question d'opportunité d'une dissolution générale, attendu que la majorité mise en jeu aurait pu lui faire défaut lors de la discussion du budget. M. Rouher, si nos informations sont exactes, et nous avons lieu de les croire telles, paraît et aurait réussi à lier certains de ses divisions au simplement de la diversité des nuances de l'opposition. Ajoutons que M. Rouher serait préparé comme contre-poisson aux tendances de M. Thiers. Mais il y a quelque chose de plus grave encore. Le bruit court, et on ne peut le mentionner qu'avec circonspection, d'une sorte d'alliance opérée entre M. Rouher et deux grands journaux de Paris. Le rédacteur en chef d'un de ces journaux a toujours eu un pied dans le monde ouvrier, l'autre au Palais-Royal, et ne se trouverait ainsi pas dépassé si, comme on a de bonnes raisons de le croire, M. Rouher pense à poursuivre des candidatures électorales. L'autre rédacteur en chef, fameux par ses boutades belliqueuses, serait séduit par l'espoir du portefeuille de l'intérieur qu'on lui aurait fait entrevoir dans le cas d'une guerre prochaine. Ces deux journaux recevraient à l'occasion des inspirations que l'on commence à refuser au Constitutionnel et la Patrie qui se font vieux.

Tout commentaire serait inutile.

### On écrit de Paris à l'Indépendance belge.

Les passions sont très-surexcitées à la Chambre sur les questions commerciales; ainsi, on parle d'une altercation extrêmement vive qui se serait élevée, dans un bureau, à propos de la convention passée avec la Compagnie du Nord

pour de nouvelles lignes. M. Brème ayant produit les propositions d'une Compagnie belge, qui n'offrait rien moins que six millions de rabais sur vingt quatre millions, se serait vu l'objet de rires desprobatoires de la part de son collègue, M. Sens, et lui aurait vivement manifesté son sentiment à ce sujet. M. Sens, qui présidait, aurait trouvé excessive la susceptibilité de M. Brème, mais plusieurs des collègues de ce dernier, entre autres M. Plichon, lui ont donné complètement raison.

Une indiscretion de petite presse vaut au Figaro une charmante et très spirituelle satire de M. Glais-Bizoin. Le directeur de la Tribune est allé à Mabilly et il n'est pas revenu enchanté de ce séjour de délices. M. Glais-Bizoin termine son réquisitoire contre les bals publics par cette phrase significative : « C'est avec des institutions Mabilles que César-Auguste, qui s'y entretenait, préparait les régnes des Tibère, des Néron et des Caracalla. » — Ne voilà-t-il pas une jolie perspective! Espérons que les prédictions du nouveau Nostradamus ne se réaliseront pas, et que nos arrière-petits neveux ne verront pas les chrétiens jetés aux bêtes.

La célèbre foire de Beaumetz ouvrira le 15 juillet et sera close le 28.

Un journal à propos des tournées de M. Duruy : « On a dit que le fait pas de circuler à titre de... Pour tout : chronique du jour, A. DORVILLE.

### CHRONIQUE LOCALE.

Le Conseil municipal de Roubaix est convoqué aujourd'hui à dix heures, par ordre de la Préfecture, pour affaire urgente.

Le Maire de la ville de Roubaix prévient les usagers et fabricants, qu'à dater du 6 juillet courant, le bureau d'enregistrement des étouffes de la ville sera transféré dans un local dépendant de la Commission publique.

Le bureau sera ouvert tous les jours, aux heures ordinaires; mais, vu l'urgence du terrain, le samedi il n'y aura point de chômage pendant le dîner.

Le Maire, C. DESCAT.

Samedi dernier, une députation des habitants du Banc Seau, ayant à sa tête M. J. B. Cattelie, s'est présentée au château de M. C. Descat, maire de Roubaix, où dinait M. Sencteur, préfet du Nord. Accueillie favorablement par le premier fonctionnaire du département, elle lui exprima le vif désir de voir le Banc-Seau annexé à la ville de Roubaix.

M. le préfet prit l'engagement de hâter, autant qu'il le pourrait, la solution de cette importante question, qui sera soumise prochainement au Conseil général.

Une longue et noble existence vient de s'éteindre à Lille, en la personne de Mme la douairière de Garsignies, née de Rouvoxy.

Arrivée à l'âge de quatre-vingt-sept ans sans infirmité, et avec la pureté de toutes ses facultés, elle était un des types les plus accomplis de cette ancienne société française si distinguée et si aimable.

On était attiré vers elle par une conversation facile, animée et charmante que relevait un esprit fin et élevé, une grande sensibilité de cœur et une parfaite distinction.

Née à Lille, en 1781, où son père, M. de Rouvroy, était grand-prévôt, elle s'unit les épousées de la Révolution et d'un long exil à sa retraite en France, elle épousa M. de Garsignies, homme d'une trempe énergique et dévouée, qui, au retour de Bourbons, fut nommé sous-préfet de Cambrai, où ils eurent deux fois l'honneur de recevoir les princes de cette maison.

Une autre révolution, en brisant la carrière de M. de Garsignies, les ramena dans leur château de Ligny, où ils conservèrent intactes les traditions de leurs noms et de leur foi politique.

Déjà, par la perte de son fils aîné, les épreuves du cœur s'étaient jointes pour Mme de Garsignies aux tribulations de la vie; vint ensuite la mort de son mari, qui la fixa à Lille, où sa vieillesse devait être assombrie de nouveau par la perte si cruelle de son fils l'élève de Suédois.

Mais fortifiée, consolée par une profonde piété et une tendre charité, son esprit s'élevait, se perfectionnait, et sans faiblir elle sut quitter la vie, les siens et toute une génération nouvelle qui l'entourait d'amour et de vénération.

Le cœur de la salie, dans un arde du jour de... à l'usage de... des... 45... 1859... ont un... complément... pour la... des... marchandes... prendre... à l'été... à domicile... de... deux jours... l'importance des... pourvus... un... en... 2729... 2730...

Celui qui achète à vil prix les marchandises d'un négociant près de tomber en faillite, rend l'empire d'un débiteur de ses biens, et il en résulte un désavantage de ses créanciers. On ne doit pas acheter à vil prix.

Cette question, dont la solution intéresse à l'extrême tout le monde, a été soumise à la Commission des premiers instances. Une décision dans la même sens vient d'être consacrée par un arrêt fort important, rendu par la cour d'appel de Paris.

Le crime américain, qui fit l'autre semaine un grand bruit à Roubaix, eut à B. ugés, samedi dernier. Un de nos confrères, qui se trouvait à l'époque, nous raconte cette dernière scène, et nous lui faisons la responsabilité de son récit : « Au moment où le pompier s'était retiré de la cage des lions, la femelle mit la patte sur l'épaule... et, après être demeurée ainsi quelques secondes, secouant lentement sa victime, d'un formidable coup de patte elle lui arracha le bras gauche. Le pompier tomba et il fut étonnamment déchiré par les autres lions, qui s'étaient précipités sur lui et labouraient sa poitrine de leurs griffes puissantes; si on n'était parvenu à le retirer de la cage.

On s'imagine aisément l'effroi des milliers de spectateurs qui existaient à cette scène terrible.

L'état du malheureux pompier est désespéré.

L'Echo du Nord rend compte en ces termes de l'ascension aérostatique opérée dimanche à Lille par MM. Gorioux frères :

« Une foule énorme se pressait place Napoléon III et a assisté avec quelque impatience au gonflement de l'aérostat. Un vent violent régnait, ballonnant le ballon dans tous les sens, et plusieurs fois M. Gorioux dut répéter des déchirures qui se déclaraient. Enfin, un peu avant sept heures, les deux frères prirent place dans la nacelle, prononcèrent la fameuse : Lâchez tout ! et le ballon s'éleva rapide-

mues par cette soudaine expansion d'un sentiment caché, qu'aucun d'eux n'avait remarqué qu'un nouveau personnage venait d'entrer dans la chambre.

La servante de M. Heuvels se tenait devant la porte, l'étonnement peignait sur le visage, et murmura d'une voix presque intelligible :

— Bon, bon ! C'est aller un peu loin en un clin d'œil !

— Ah ! voilà Barbe, s'écria Adeline, qui courut à elle. Je viens, je viens. Mon père est-il réveillé ?

— Il est réveillé.

— Et il m'appelle, n'est-ce pas ?

— Oui, il vous appelle, vous et encore beaucoup d'autres, répondit la servante en souriant. Il m'a envoyée pour inviter respectueusement M. Adolphe à vouloir venir chez nous, ainsi que madame Valchiers, et le grand-père et Françoise. Il dit qu'il sera heureux de pouvoir vous serrer la main à tous.

— Allons, allons ! fut le cri général. Allons-y sur-le-champ !

— Adolphe, Adolphe, ne voyez-vous pas l'étoile scintillante qui se lève devant vos yeux ? dit Adeline, que la joie et l'espoir mettaient hors d'elle-même.

— Quel jour dans ma vie ! exclama le jeune homme.

Tous ensemble se précipitèrent joyusement vers la porte, traversèrent le rue, et pénétrèrent peu d'instants après dans la chambre où M. Heuvels, assis sur son lit, soutenu par un tas de coussins, les attendait le sourire aux lèvres.

Chacun lui pressa les mains et le félicita de sa guérison, désormais certaine. Adeline et Françoise embrassèrent le malade.

— Quand ces premiers épanchements furent un peu calmés, M. Heuvels dit d'une voix un peu étonnée :

— Bons et généreux amis ! des larmes brillent dans vos yeux, des larmes de joie, parce que Dieu a permis que je fasse saute par Adolphe. Vous m'avez donc bien ? Je ne l'ai pourtant pas mérité.

Il regarda à son tour son jeune confrère et reprit du ton le plus amable :

— Adolphe, donnez-moi la main en signe de reconnaissance. J'ai été bien coupable envers vous ; mais votre générosité a fait tomber de mes yeux le bandeau qui m'aveuglait, et maintenant je confesse humblement mon injustice. Je pourrais, pour vous rendre indulgent, tenter de vous faire comprendre combien il me devait m'être pénible d'être offensé d'une façon si inattendue par un client qui m'appartenait depuis trente ans. J'étais un roi qu'un menaçant de préempter de son trône.

— Vous ne savez pas encore cela ; mais les vieux gens s'accrochent à tout ce qu'ils possèdent, comme un homme qui se noie à sa dernière planche de salut ; ils craignent l'avenir, dont ils n'ont plus rien à espérer. Mais pourquoi chercher une excuse, quand votre cœur magnanime m'a tout pardonné ? Cette nuit, quelque chose d'étrange s'est passé en moi : j'ai rêvé, et pourtant mon rêve m'est resté présent à l'esprit avec autant de clarté que si je l'avais vu et entendu les yeux ouverts. C'était assurément une révélation du ciel pour me faire comprendre mon devoir envers vous. Écoutez, mes amis ; écoutez, Adolphe : la vie ne peut pas se payer ; mais, on peut, dans la mesure de ses forces, se montrer reconnaissant d'un bienfait. Sachez donc ce que j'ai résolu de vous

proposer : je deviens vieux ; ces courses nombreuses, cette fatigue de tous les jours compromettent ma santé. Je voudrais me reposer. Eh bien, Adolphe, tous mes clients, je vous les livre, les uns après les autres, petit à petit et avec prudence, de manière qu'aucun d'eux ne puisse vous refuser sa confiance. Je ferai votre réputation et proclamerai votre savoir comme il le mérite. Et attendez, nous vivrons comme autrefois, en bons amis, comme si nous ne formions qu'une seule famille. Tout sera comme auparavant ; à dater d'aujourd'hui, vous êtes mon associé. J'assurerais votre fortune, n'en doutez pas, et plus tard, lorsque j'aurai renoncé tout à fait à la pratique, il me sera toujours agréable de pouvoir vous aider en quelque chose par ma vieille expérience. Qu'en dites-vous, mon ami ? Acceptez-vous mon offre comme une amitié et marquée de reconnaissance ?

Le respect avait tenu toutes les bouches closes pendant les paroles d'ennellés du docteur ; mais on ne paraît pas satisfait de ce qu'il venait de dire, car tous les assistants gardèrent un silence embarrassé, en se regardant les uns les autres.

— Croyez, monsieur Heuvel, répondit Adolphe avec contrainte, que je vous suis infiniment reconnaissant pour le bien que vous voulez me faire ; je regrette vivement de devoir vous dire que je ne puis profiter de votre générosité. Nous allions demeurer à Anvers ; M. Van Horst m'a prêté l'argent nécessaire pour cela, et notre résolution est fermement arrêtée. Ce sera cependant pour moi une douce consolation de savoir que vous m'avez rendu toute votre amitié, et je conserverai toute ma vie un souvenir reconnaissant

de votre bonté.

M. Heuvels laissa retomber sa tête sur sa poitrine et un air de douleur, et garda un instant le silence ; puis il dit, en se tournant à lui-même :

— Il est donc vrai, mon plus grand rêve s'évanouit ! Un tel sacrifice ! O Dieu ! que exigez-vous de moi ? Et le hocher de mes vieux jours ? Ma vie, au désert, que le soleil de son soleil ne brûlera plus.

M. Heuvels tremblait en disant cela, et il y avait quelque chose de mystérieux dans ses paroles, quelque chose de solennel dans son émotion.

Tous le regardaient avec anxiété et tremblaient, ne sachant si le vertueux le pressentiment qui faisait battre si violemment leurs cœurs.

Le sein d'Adeline se soulevait avec force ; sa respiration était oppressée et faible comme un soupir.

M. Heuvels releva la tête, ponna un long et profond regard dans les yeux de sa fille et reprit :

— Je lis dans votre âme, Adeline. Vous aussi, vous me demandez le prix de ma vie. Eh bien, je veux qu'il y ait entre nous un assaut de générosité... Adieu, moi ben pour un si grand sacrifice... Venez, Adolphe, venez, Adeline, sur mon cœur, mes chers enfants !

Un double cri, répété par Françoise et par la veuve, retentit dans l'appartement, pendant que M. Heuvels serrait les deux jeunes gens sur son cœur.

— Adolphe, vous ne pouvez pas devenir mon associé, dit-il. Ah ! quand je devrais être éternellement séparé de mon Adeline, devenez mon fils, un fils bien aimé.

— Comment me payerez-vous de ce don inappréciable ? Honorez mon Adeline,

amez la jusqu'à la fin de vos jours, elle le mérite plus que vous ne le pouvez comprendre !

— Pour prix d'un si grand bienfait vous serrer de votre fille ! s'écria Adolphe. Oh ! vous viendrez demeurer avec nous en ville, ou je reste ici avec vous. La possession d'Adeline suffit à mon bonheur et à mon ambition.

— Merci, merci, Adolphe, murmura le vieux docteur. Que le bon Dieu vous bénisse tous ; comme une sainte famille !

Il sera plus étroitement serré enfanta sur sa poitrine et embrassa Adolphe avec effusion.

Les larmes d'Adeline tombaient sur le sein de son père comme une rosée de reconnaissance et d'amour.

Françoise et sa mère pleuraient en silence ; le grand-père tenait les yeux levés au ciel, avec des accents de grâces.

FIN.

HENRI CONSCIENCE.

L'ÉPARGNE véritablement la plus sûre et la plus productive, chaque dimanche, pour 2 fr. 50 par an, plus de 50 centimes de bénéfices sur ces journaux réunis, tirages, tableaux de bourse, recettes des chemins, charges, situations, émissions, convocations, comptes rendus, discussions générales, conseils gratuits, articles raisonnés, qui en font le guide indispensable des actionnaires et obligataires.

Envoyer mandats ou timbres-poste, 7, boulevard de la Bourse, Paris. 749